



La Guidance Professionnelle Personnalisée

Une pratique éducative d'orientation tout au long de la vie

Les Maisons de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) ont mis en oeuvre une pratique de Guidance Professionnelle Personnalisée, en direction de tout public (demandeurs d'emploi, salariés etc.), définie comme une aide à l'élaboration de tout projet professionnel et un accompagnement de parcours, dans une approche globale centrée sur la personne, tenant compte de son identité, de son histoire et de son environnement.

Cette pratique se décline au moyen de différentes prestations d'information et d'orientation, répondant aux besoins spécifiques des personnes, en lien avec une connaissance approfondie du tissu économique local. Cette démarche prend appui sur la valorisation des acquis expérientiels.

Avec la Guidance Professionnelle Personnalisée (GPP), les MIFE préconisent une pratique éducative d'orientation a pour finalité l'emploi (accès à l'emploi, changement d'emploi, évolution dans l'emploi, création d'emploi..); ce qui permet d'accompagner les changements professionnels des personnes en suscitant l'élaboration d'un projet adapté à chacun et en lien avec l'environnement économique local.

La pédagogie de la GPP est fondée sur une relation éducative, définie en terme de relation rogérienne, et de médiation éducative selon les théories du professeur Reuven Feuerstein. Elle est étayée par la méthode d'histoire de vie, l'autobiographie raisonnée, du professeur Henri Desroche.

La guidance se décline selon quatre étapes indépendantes les unes des autres, que les personnes peuvent parcourir, selon leur situation, leurs besoins, et le degré d'avancement de leur projet professionnel :

- l'accueil personnalisé
- l'information et l'auto documentation assistée
- l'orientation personnalisée
- l'accompagnement personnalisé de parcours

1 - L'accueil personnalisé

L'accueil est une étape déterminante de la démarche de guidance.

L'entretien de 1er accueil

Les personnes sont accueillies par une chargée d'information qui discerne l'opportunité d'une réponse directe ou d'un rendez-vous en vue d'un entretien approfondi. Cet entretien de premier accueil comporte une dimension éducative dans la mesure où elle prépare la personne à s'engager dans le processus de Guidance. Celle-ci va prendre conscience que la démarche proposée fait appel à ses dynamiques personnelles et ses acquis expérientiels. Ce premier accueil, qui a pour but de discerner une demande, n'est pas à interpréter comme une simple délivrance de renseignements documentaires, mais il est une phase propédeutique à l'ensemble de la démarche.

2 - L'information et l'auto documentation assistée

L'information professionnelle contient un certain nombre d'éléments relatifs à la connaissance du tissu économique local, à l'actualité socio-économique locale, au droit du travail et de la formation, aux filières de formation, au métier et aux référentiels d'examens et concours, etc.

Elle s'appuie sur un centre de ressources documentaires actualisées (fiches métiers, offres de formation, information sur l'emploi, revues spécialisées et multimédia internet...). Cette information centrée sur la personne a un effet de mise en mouvement d'autant plus qu'elle se greffe sur des acquis expérientiels.

Le service d'auto documentation permet la consultation libre, autonome et/ou assistée par un chargé d'information, des différentes sources d'information sur la formation et l'emploi, mises à disposition par le Centre de Ressources documentaires de la MIFE (documentation, accès Internet, et...).

3 - L'orientation Personnalisée

Cette phase a pour objectifs :

- la conscientisation et la valorisation des acquis professionnels et expérientiels
- l'aide à l'émergence des potentialités et des créativitéés
- l'élaboration de projet professionnel
- le conseil personnalisé en formation
- l'appui à la démarche de VAE
- l'appui à la recherche d'emploi et à la création d'activité

L'entretien approfondi d'histoire de vie

Cet entretien d'une durée de 2 heures, basé sur la méthode de l'Histoire de Vie du professeur Henri Desroche, « Autobiographie raisonnée », permet d'aller plus loin dans l'expression de la demande : le conseiller propose à la personne, dans un « côte à côte » et dans une posture d'écrivain public, de recenser dans une grille (document A3 dénommé bioscopie), les étapes de son parcours selon quatre champs (acquis formels, informels, expériences sociales et professionnelles).

Cette phase de premier bilan, où la personne retrace son histoire professionnelle, est l'objet d'une écoute active de la part du conseiller. En effet, de l'écoute du récit de vie se dégagent des expériences dominantes, constitutives de ce qu'on pourrait appeler un fil conducteur.

C'est à partir de cet échange qu'un projet professionnel est susceptible de se dégager, ou de se confirmer. Le projet résulte d'une collaboration et d'un travail commun de réflexion. Sa mise en œuvre passe par une information pouvant s'appuyer sur des contacts avec des professionnels avec, selon les besoins, une proposition de formation qui peut prendre des formes variées.

A l'issue de l'entretien approfondi, un dossier personnel est constitué, rassemblant les informations nécessaires pour le suivi dans les démarches. Si le projet n'apparaît pas clairement, le conseiller propose une prestation plus approfondie, au moyen d'outils d'orientation.

Les modules d'orientation

Selon les besoins des personnes, des modules d'orientation et de conseil, d'une durée moyenne de 2 à 6 heures, répartis en une ou plusieurs séances, sont proposés, utilisant des outils d'orientation éducative, assistés par ordinateur ou non :

- Questionnaire d'intérêts, de motivation et de personnalité (Pass'Avenir, SOSIE, Alter ego, CGP, Blason, QVP ...)
- Inventaire de compétences (Bioscopie, Transférance ...)
- Evaluation des potentiels d'apprentissage (LPAD, PEI ...)
- Appui à la recherche d'emploi (ROME, Emploi à la carte ...) et à la création d'activité (Balise ...)

Dans le cadre d'une recherche action animée par l'INTERMIFE Rhône-Alpes, les MIFE expérimentent également de nouveaux outils d'orientation, adaptés aux besoins du public.

Le portefeuille professionnel, outil de valorisation des acquis de l'expérience

Le parcours professionnel minutieusement repéré fait apparaître une série d'expériences professionnelles conduisant à des compétences, qui seront ressaisies et explicitées dans un **portefeuille professionnel**.

Ce document réalisé par la personne avec l'assistance du conseiller se décline selon les cinq axes suivants :

- Recension chronologique des étapes de formation et d'expériences professionnelles
- Repérage des acquis expérimentiels et des expériences formatrices.
- Attestations significatives en relation avec le projet professionnel
- Formulation d'une identité personnelle et professionnelle en termes de compétences professionnelles et relationnelles.
- CV ciblé et/ou offre de service en fonction de l'emploi sollicité ou du projet de création d'activité.

Ce document constitue un appui identitaire, véritable "passeport", pour toute personne en démarche d'évolution professionnelle, de formation ou de VAE.

Le portefeuille professionnel est élaboré en vue de constituer une base utile au processus de Validation des Acquis Expérimentiels (VAE).

4 - L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement des actifs engagés dans des parcours d'évolution professionnelle est réalisé, selon les besoins, au moyen de plusieurs entretiens, répartis dans le temps. Il sera d'autant plus important que la personne est dans une situation éloignée de l'emploi. En effet, il est fait d'ajustements successifs entre les potentialités discernées et l'environnement local susceptible d'offrir des possibilités d'emploi.

Il se décline en différentes phases :

- Confrontation avec l'entreprise en mobilisant les dispositifs de la Région et de l'Etat,
- (Re)motivation et (re)dynamisation dans les démarches de recherche de formation, de VAE et d'emploi
- Appui à la recherche d'emploi (CV, formulation d'offres de services, ciblage d'entreprise, carnet d'adresses...), de formation, de VAE.

ooooooo
oooo

INTERMIFE France propose une formation « Fondements psycho-pédagogiques de la Guidance Professionnelle Personnalisée », sous la forme de journées de professionnalisation et d'analyse de pratiques.

Contacts

Secrétariat INTERMIFE France
Tel 00 33 (0)4 79 33 89 35

29/05/08